

## Compte rendu de la réunion du 27/07/11

**Lieu :** Direction Port de Bayonne rive droite - Site de Boucau - Tarnos

**Présents :**

- Capitainerie du Port de Bayonne : Monsieur Philippe PAGANI
- CCI de Bayonne - Direction de l'exploitation : Monsieur Freddy LAJUSTICIA  
Monsieur Florent INCHAUSTI
- DDTM 64 – 40 : Madame Patricia BEN KHEMIS
- DDPP 64 - Anglet : Docteur - Vétérinaire Nathalie LAPHITZ
- Ifremer La Tremblade : Monsieur Daniel MASSON
- GEFMA Capbreton : Monsieur ALEXANDRE DEWEZ  
Monsieur Jacques FARRÉ (Trésorier)  
Mademoiselle Clémence FOULQUIER (rapporteur de séance)

**Absents excusés :** Monsieur Pascal Agostini, Région Aquitaine  
Monsieur Stéphane Magri, DREAL Aquitaine

**Ordre du jour :**

- 1- Tour de table
  - 2- Objet de la réunion – État des lieux et objectifs
  - 3- Présentation Ifremer (diaporama 20 mn)
  - 4- Méthodologie
  - 5- Moyens humains et matériels – Financements
  - 6- Calendrier de réalisation - programmation réunions
  - 7- Suivi et compte rendu
- Discussion et propositions  
Durée de la réunion : 2 heures environ
- 

Début de la réunion : 14h30

**Modérateur : Alexandre Dewez (Gefma)**

**Diaporama sur le déballastage des navires de commerce : Daniel Masson (Ifremer)**

**A- Questions posées et débat :**

**1- Quels types de navires échantillonnés, quelles provenances et quelles actions menées :**

- a) Navires échantillonnés : Roro, Porte-conteneurs, Vraquiers, Méthaniers, Minéraliers.
- b) Provenances : Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Amérique du Nord, Antilles, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie du Sud-Ouest, Espagne, Europe du Nord, Moyen Orient.

**2- Autorisations et moyens pour monter à bord des navires de commerce ?**

En l'absence de directives européennes claires :

- a) autorisation d'accès laissée au bon vouloir du Capitaine du navire
- b) affichage de la qualité de biologiste et non pas d'écologiste engagé dans l'action politique.
- c) accès parfois difficiles à certains points du navire pour effectuer des prélèvements
- d) difficulté d'informations quant à la provenance de l'eau de ballast contrôlée.

### 3- Types de prélèvements et moyens matériels pour les effectuer ?

- a) prélèvements sur pompage depuis le pont, purge sur le système de pompage dans la salle des machines, surverse sur le pont, rejet le long de la coque, crépine avant la pompe de déballastage, descente dans le ballast (opération délicate et longue, sauf par écoutille)
- b) petit matériel adapté (kit de prélèvement comprenant deux pompes électriques, adaptées aux orifices de captation de l'eau, faible pression pour éviter d'endommager les organismes fragiles collectés (phytoplancton notamment)
- c) traitement de la donnée brute effectué sur place et le plus rapidement possible (cadre du REPHY- Ifremer) pour recherche de bactéries pathogènes.
- d) Si nécessité de sérotypage, envoi à l'Institut Pasteur.

### 4- Constats effectués ?

Nécessité de limiter le cadre de recherche.

D'où effort porté sur certaines bactéries (*Vibrio parahæmolyticus* et *Clostridium perfringens*)

Constats :

- a) présence de bactéries peu ou pas toxiques (*P. longissima* et *P. seriata*, *G. spirale*)
- b) présence de phytoplanctons potentiellement toxiques (*Pseudonitzschia delicatissima*, *Hétérosigma akashiwo*)
- c) cas de la diatomée (*Alexandrium catenella*) responsable de troubles gastriques graves chez les consommateurs de coquillages.  
\* exemple d'intoxications provoquées par *Alexandrium tamarense* de crustacés et de petits poissons, de maquereaux et, au sommet de la chaîne, des baleines (1987 - Cap Cod).
- c) cas d'enkystages de dinoflagellés (genre *Scropsiella*) dans l'eau de porte-conteneurs.

### B- Présentation du Port de Bayonne par le Commandant Michel Pagani

#### Position nationale, tonnage et spécificité des navires de commerce :

- a) Bayonne est le 9<sup>ème</sup> port français et le 2<sup>ème</sup> port décentralisé. Il est implanté sur 4 communes et 2 départements. On compte environ 900 bateaux, ce qui équivaut à 4,3 millions de tonnes.
- b) le port de Bayonne est un port d'estuaire, difficile d'accès (la barre), ce qui implique la présence de courants de marée pour l'accès des navires.
- c) c'est essentiellement un port de vrac. Le bois est le gros trafic du moment.

Remarque CCI : La majorité du trafic est du cabotage.

Proposition : Possibilité de transmettre au Gefma les statistiques du port et de fournir le programme journalier des navires entrant et sortant.

### C- débat sur les questions diverses

(Convention 2014-2015, préconisations, biosurveillance, organisation du programme, information des élus, recommandations, financements).

Questions DDTM 64 :

Notre travail consiste à analyser la question de stabilité des navires et non celle des eaux de déballastage. Nous n'avons pas de compétence pour une étude sanitaire.

Existe-t-il des risques pour les pêcheurs ?

Peut-on envisager des pathologies à conséquences graves ?

Autre question : Pourquoi ne pas demander l'aide des organismes faisant passer les visites médicales aux pêcheurs ? Informations sur l'impact de ses maladies susceptibles d'être transmises à l'homme (taux de contaminations, pathologies constatées) ?

Alexandre Dewez : les marins pêcheurs sont informés de certains risques environnementaux, notamment parasitaires (anisakiases) sur certaines espèces de poissons mais ils préfèrent fermer les yeux sur des lésions sévères constatées par eux-mêmes.

Nous avons établi pour ceux du port de Capbreton, notamment, des fiches d'identification d'espèces insolites ou exogènes qui peuvent arriver à l'état larvaire et coloniser certains milieux de la chaîne trophique.

Remarque DDPP 64 :

Manque de moyens personnels et matériels pour effectuer des contrôles. Il faut qu'il y ait une réelle volonté politique au plan national pour obtenir des crédits nécessaires à une biosurveillance de ces déballastages et à des recherches de bactéries pathogènes.

Daniel Masson :

Ce problème de transmission des pathologies entre individus, pouvant toucher des espèces commerciales, dépasse la simple question écologique. Il touche à la santé humaine !

Alexandre Dewez :

Information : À la suite de brucelloses marines ayant entraîné des hospitalisations, le laboratoire Aquitaine Microbiologie du CHU Pellegrin de Bordeaux 2 nous charge de préciser qu'il est prêt à collaborer à un tel programme qui porterait notamment sur une surveillance de bactéries résistantes à certains antibiotiques (problème récurrent en milieu hospitalier).

Question CCI :

Quelles actions ont été menées précédemment et où ?

André Masson :

Un travail similaire a été mené au port de La Rochelle avec des Instances locales impliquées dans le projet.

Autres questions CCI :

1- Que va-t-on préconiser suite à ces analyses ?

2- Qu'est ce qui pourrait être mis en place sur le terrain au travers des différents acteurs ?

Daniel Masson :

a) en 2014-2015, tous les bateaux devront être équipés d'un système de traitement des eaux.

b) malgré la ratification de la Convention, le temps de mise en place sera très long.

c) ce projet nécessite la participation de ports du Sud ainsi que d'autres acteurs du milieu marin pour avoir un écho auprès des élus (Interreg et/ou Feder avec Espagne et Portugal).

Il est donc nécessaire :

- d'établir un cahier des charges précisant les points sanitaires cités,
- de proposer un plan d'action en s'appuyant en région sur des acteurs intéressés.
- de définir un projet de suivi biologique construit avec une feuille de route interrégionale.
- d'obtenir des résultats pour sensibiliser les élus locaux.

Calendrier 2012 :

- Organisation d'une structure visant à surveiller la qualité des eaux de l'Adour.
- le Port de Bayonne est en fin de boucle. Il s'associera au projet lorsque celui-ci sera cadré.

**Conclusion :**

Tous les acteurs présents seront prêts à participer, une fois le projet mis en place.

Fin de la réunion à 17h30